ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
2e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 19 octobre 2022 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Cavaiola accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h03.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent
Crystal Ledoux	Parent
Amélie Grammatico	Parent
Stéphanie Savaria	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Mylene Labrecque	Enseignante
Daphnee Filiatreault	Enseignante
Stephane Viviers	Enseignante
Marie-Michele Caron	Soutien
Karyne Thibert	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Chantal Tremblay	Service de garde

Absent : Marc-André Couillard

3. Questions du public

Aucune question

4- Election d'une secrétaire au Conseil D'Établissement pour la réunion du 19 octobre 2022

Il est proposé par Mylène Labrecque et résolu :
QUE Karyne Thibert soit secrétaire pour la réunion de ce soir.

19-10CÉ-22/23-16

Adopté à l'unanimité

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.
Il est proposé par Mylène Labrecque et résolu:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

19-10CÉ-22/23- 17

Adopté à l'unanimité

6- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022, et suivi.

Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022.

Il est proposé par Mme Spagnoletti et résolu:

QUE le procès-verbal du 28 septembre 2022 soit adopté tel que corrigé (corrections mentionnées).

Dans le suivi, il est mentionné que Chantal Tremblay s'est jointe au CÉ en tant que membre du service de garde de l'école.

19-10CÉ-22/23- 18 **Adopté à l'unanimité**

6. Mot de la direction

Rappel aux membres : Il est important de demeurer sur le sujet du point de discussion, et de parler au nom de tous les élèves de l'école. Les discussions ne doivent jamais porter sur des situations personnelles.

Actualisation du projet éducatif : Nous sommes en processus d'actualisation du projet éducatif. Avec l'équipe école, nous avons revus notre vision et nos valeurs. Nos 3 valeurs seront le respect, l'engagement et la collaboration. Le respect remplacera la bienveillance, car c'est une valeur concrète pour les élèves, au cœur de toutes nos interventions, et qui implique la conscience de l'autre et de l'environnement. L'engagement demeure, car c'est la base des apprentissages et cela implique l'engagement de tous les acteurs. La collaboration remplace la coopération, car la collaboration aussi implique tous les acteurs, et oblige l'échange.

La vision n'est pas tout à fait finalisée mais s'enligne pour Dans un climat de respect, de collaboration et d'ouverture, les élèves de l'école St-Viateur-Clotilde-Raymond s'engagent dans leur développement afin de devenir responsables, autonomes, curieux et fiers de leurs accomplissements. Ils s'approprieront des stratégies afin de relever des défis et devenir de meilleurs citoyens.

Application Kouloo au SDG : Le personnel est formé. On a choisi nos familles pour s'approprier l'application. Bientôt, nous serons prêts à l'offrir à tous.

Spectacle Saya Percussion : Le spectacle a eu lieu le 29 septembre et a été un grand succès ! Tous les élèves ont adoré. Ils avaient tous un djembé et suivaient les directives de l'animateur/musicien.

Concours de dessins SVCR : Plusieurs élèves ont participé et nous avons reçu de beaux dessins ! Le conseil scolaire de nos 2 écoles se sont réunis plus tôt cette semaine pour déterminer les gagnants.

7- Mot du Délégué au comité de parents :

3 points seront abordés aujourd'hui (à l'ordre du jour). Il y a un conflit le 19 avril, car la réunion du comité de parents est le même soir que la réunion de notre Conseil. Nous modifierons la date de notre réunion d'avril à la prochaine séance.

- Le CSS refait le plan vers la réussite. Des sondages ont été faits à tous les niveaux (parents, personnel, élèves). Mme Lessard nous informe que l'école aura les résultats dans la semaine du 31 octobre. Mme Cavaiola suggère que le sondage soit fait à diverses reprises dans l'année.
- Il faudra modifier le délégué inscrit sur le site internet du centre de services : Mme Savaria.

9- Points à traiter :

9.1—Approbation du fonds à destination spéciale pour l'engagement financier de notre projet d'embellissement de la cour d'école édifice St-Viateur ,

Mme Lessard rappelle aux membres les informations relatives au projet d'embellissement de la cour d'école de l'édifice St-Viateur. Elle présente le document de l'engagement financier de l'école en lien avec le projet, dans le but de permettre que le CSS lance l'appel d'offres pour la phase 1 du projet qui aura lieu à l'été 2023. Cette phase 1 comportera le module de jeu adapté pour les enfants à mobilité réduite, la classe extérieure ainsi que l'environnement adapté autour, la section des ballons-poires, l'arbre à basket et le marquage de jeu au sol.

Une discussion liée à l'achat de buts de soccer a lieu suite au don de la municipalité.

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE l'engagement financier présenté soit adopté.

19-10CÉ-22/23-19 **Adopté à l'unanimité**

9.2-. Approbation : Membres de la communauté

Mme Lessard propose de nommer Sylvie Tremblay, membre du Club Optimiste St-Rémi comme membre de la communauté sur notre CÉ.

Il est proposé par Mme Ledoux et résolu:
QUE Sylvie Tremblay soit notre membre de la communauté.

Mme Caron suggère de contacter l'organisme Sourire Sans Fin également. Elle va la contacter.

19-10CÉ-22/23-20 **Approuvé à l'unanimité**

9.3-. Consultation : Règles sur les critères d'inscription 2023-2024

Mme Lessard présente le projet de Règles sur les critères d'inscription qui est en consultation au Centre de services scolaire. Les membres sont invités à écrire leurs commentaires par courriel à madame Lessard et à madame Stéphanie Savaria avant le 11 novembre. Nous recueillerons, par l'entremise de Mme Stéphanie Savaria, les commentaires des membres qui seront remis au comité de parents du CSS à la prochaine réunion.

9.4- Consultation : Calendrier scolaire 2023-2024

Mme Lessard présente le projet de calendrier scolaire 23-24 qui est en consultation au Centre de services scolaire. Nous recueillons les commentaires des membres qui seront remises au comité de parents de CSS à la prochaine réunion.

- discussions concernant les pédagogiques de la rentrée, la semaine de relâche en novembre ainsi que la semaine de relâche et la pédago au retour des fêtes (8 janvier).
- commentaires :

Proposition de débuter le 30 août (meilleure intégration, harmonisation avec les autres CSS) et terminer le 20 juin (donc déplacer la pédago au 24 août). Les enseignants termineraient donc le 27 juin.

-5 semaines sans congé entre 20 nov et 22 décembre 2023

Mme Tremblay mentionne que les élèves sont plus fébriles quand la pédago est le lundi vs le vendredi.

9.5. Consultation : Politique du transport scolaire

Mme Lessard présente le projet de politique du transport scolaire qui est en consultation au Centre de services scolaire. Les membres sont invités à écrire leurs commentaires par courriel à madame Lessard et à madame Stéphanie Savaria avant le 11 novembre. Nous recueillerons, par l'entremise de Mme Stéphanie Savaria, les commentaires des membres qui seront remis au comité de parents du CSS à la prochaine réunion.

9.6. Approbation : Programmation des sorties et activités éducatives 2022-2023

Mme Lessard présente le document révisé de la programmation des activités et sorties scolaires (document joint). Dans le document présenté, nous proposons deux sorties culturelles gratuites en 3e année, soit le 30 janvier 2023 au théâtre et 20 avril 2023 au Biôdome/insectarium. Nous proposons aussi au préscolaire l'activité théâtre de Noël avec La Tortue Berlue le 23 décembre au coût de 8,17 $ par élève, chargé aux parents. Nous proposons deux sorties culturelles gratuites en 5e année et GADL 3e cycle, soit l'expo-Rail en avril 2023 et les 3 et 6 juin 2023 à Fort Chambly. Des demandes ont aussi été faites pour des activités culturelles à l'école, soit Neurones atomiques en avril 2023 et MC June Slameur en mai 2023.

Il est proposé par Mme Grammatico et résolu:

QUE les activités et sorties présentées soient approuvées.

19-10CÉ-22/23-21 **Approuvé à l'unanimité**

9.7. Approbation : Utilisation du gymnase par la municipalité

Mme Lessard explique que la municipalité utilise les gymnases de nos 2 écoles pour des activités offertes à la communauté. À St-Viateur, ce sont des activités pour adultes, du pickleball et du badminton. À Clotilde-Raymond, ce sont des activités pour les enfants et c'est du hockey cosom. L'entente d'utilisation des locaux de l'École est signée avec le centre de services scolaires et non pas directement avec l'école. Bien que l'on n'ait pas à approuver cette utilisation des locaux de l'école étant donné que c'est signé avec le centre de services, en toute transparence, il est présenté au CÉ.

***Mme Tremblay rapporte que les portes ont été débarrées avant 18h et des adultes sont entrés avant la fermeture du SDG. Mme Lessard fera un suivi à ce sujet.

Il est proposé par Mme Ledoux et résolu:
QUE l'utilisation des gymnases par la municipalité soit approuvée.

19-10CÉ-22/23-22 **Approuvée à l'unanimité**

9.8- Approbation : projet de collation du préscolaire

Mme Lessard présente le projet collation du préscolaire. Dans le cadre de leurs activités d'apprentissage en classe, les élèves cuisineront des recettes qu'ils vendront au coût de 1$ aux élèves de l'école. 150 portions seront faites chaque fois. Toutes les classes du préscolaire participeront à ce projet. La nourriture cuisinée sera exempt d'arachides. Toutefois, elle ne pourra pas être totalement exempt de tous les aliments allergènes de notre population. Il est suggéré qu'un message à l'intercom soit fait la veille. À la discrétion de l'enseignante, un message aux parents pourrait être fait.

Il est proposé par Mme Spagnoletti et résolu:
QUE le projet collation du préscolaire soit approuvé.

19-10CÉ-22/23-23 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : Moisson Rive-Sud

Mme Lessard présente la demande d'aide alimentaire soumise à l'organisme Moisson Rive-Sud. Nous leur demandons de nous fournir des aliments pour des collations à l'École et au service de garde. Notre demande doit être approuvée par notre Conseil D'Établissement pour être acceptée par l'organisme.

Il est proposé par Mme Filiatreault et résolu:
QUE notre demande d'aide alimentaire à Moisson Rive Sud soit approuvée.

19-10CÉ-22/23-24 **Approuvée à l'unanimité**

9.10 : Approbation : Fonds à destination spéciale pour nos activités

Mme Lessard représente l'entente précédente du Conseil D'Établissement concernant le partage des profits des campagne de financement. L'entente prévoit que 40% des profits soit pour les activités à l'école, et que 60% soit au projet embellissement des cours d'école des 2 édifices.
Mme Spagnoletti questionne la direction concernant les besoins actuels puisque les objectifs pour les cours d'école sont atteints.

POINT REPORTÉ POUR CONSULTATION PRÉALABLE À L'ÉQUIPE-ÉCOLE

9.11-Approbation : Fonds à destination spéciale don de la municipalité

Mme Lessard explique que suite aux démarches faites par notre comité embellissement de la cour d'école de St-Viateur, la municipalité de St-Rémi alloue un montant de 31 500$ pour payer le module de jeu adapté. Il sera installé lors de la phase 1 du projet à l'été 2023.

Il est proposé par Mme Labrecque et résolu :
QUE le don de 31500$ de la municipalité de St-Rémi soit alloué pour couvrir les frais du module de jeu adapté tel qu'inscrit dans la lettre d'engagement de la municipalité.

19-10CÉ-22/23-25 **Approuvé à l'unanimité**

9.12. Approbation : Fonds à destination spéciale don député

Mme Lessard explique que suite aux démarches faites par notre comité embellissement de la cour d'école de St-Viateur, la député fédérale alloue un montant de 500$ à notre projet d'embellissement cour d'école de St-Viateur.

Il est proposé par Mme Filiatreault et résolu :
QUE le don de 500$ de la député soit alloué au projet d'embellissement de la cour d'école St-viateur.

19-10CÉ-22/23-26 **Approuvé à l'unanimité**

9.13- Approbation : Fonds à destination spéciale don Kruger

Mme Lessard explique que suite aux démarches faites par notre comité embellissement de la cour d'école de St-Viateur, l'entreprise Kruger alloue un montant de 2500$ à notre projet d'embellissement cour d'école de St-Viateur.

Il est proposé par Mme Tremblay et résolu :
QUE le don de 2500$ de l'entreprise Kruger soit alloué au projet d'embellissement de la cour d'école St-viateur.

19-10CÉ-22/23-27 **Approuvé à l'unanimité**

9.14. Approbation : Fonds à destination spéciale don Lareau

Mme Lessard explique que suite aux démarches faites par notre comité embellissement de la cour d'école de St-Viateur, l'entreprise Lareau alloue un montant de 500$ à notre projet d'embellissement cour d'école de St-Viateur.

Il est proposé par Mme Spagnoletti et résolu :
QUE le don de 500$ de l'entreprise Lareau soit alloué au projet d'embellissement de la cour d'école St-viateur.

19-10CÉ-22/23-28 **Approuvé à l'unanimité**

10. OPP

Mme Bédard a produit une lettre concernant le projet « Chandail aux couleurs de l'école ». Le prix demandé aux parents serait de 15$ pour le t-shirt enfant et 20$ pour le t-shirt adulte. Le prix demandé aux parents serait de 25 $ pour le coton ouaté enfant et 30 $ pour le coton ouaté adulte. Nous suggérons d'avoir un modèle au SDG et aux secrétariats des deux bâtisses pour promouvoir la campagne de financement. Il serait important de verbaliser aux parents à quoi serviront les montants amassés. Il faudra des parents bénévoles pour comptabiliser la commande et pour la distribution des chandails. Des élèves de 4e année pourraient également aider.

Il est proposé par Mme Spagnoletti et résolu :
QUE les prix des chandails soient tels que décrits ci-haut.

19-10CÉ-22/23-29 **Approuvé à l'unanimité**

Mme Bédard enverra la liste des bénévoles aux deux secrétaires.

Elle nous mentionnera la ristourne liée aux étiquettes en novembre. On inscrira cette campagne sur la liste des effets scolaires.

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE la séance soit levée à 21h18.

28-09CÉ-22/23- 30 **Adopté à l'unanimité**

Annie Cavaiola, présidente

Isabelle Lessard, directrice